

LA VISITE DE NON CONTRE-INDICATION

(À LA PRATIQUE DU SPORT)

LES CENTRES MÉDICO-SPORTIFS SONT DES STRUCTURES OÙ UNE ÉQUIPE MÉDICALE ET PARAMÉDICALE SPÉCIALISÉE EN SPORT VOUS ASSURE TOUS CES EXAMENS

1

Un bon interrogatoire mené par le Médecin du Sport permet de connaître le parcours sportif, l'historique santé et les antécédents familiaux.

L'INTERROGATOIRE

10

Une épreuve d'effort peut compléter ce bilan médical sportif et peut renseigner l'athlète ou l'entraîneur dans la détermination des charges d'entraînement.

L'ÉPREUVE D'EFFORT

2

L'auscultation cardio-pulmonaire met en évidence les bruits du cœur, leur régularité, l'absence de souffle etc... Elle informe aussi le médecin sur la bonne ventilation pulmonaire.

L'AUSCULTATION

3

LA TAILLE LE POIDS

La pince à plis cutanés permet de mesurer le pourcentage de masse grasse du sportif

LA PODOLOGIE

4

L'empreinte du pied indique les éventuelles positions pathologiques (pied plat ou creux) ainsi le médecin décide si le sportif a besoin d'une consultation de podologie du sport pour éviter les blessures.

TROUBLES STATIQUES ET DEPISTAGE DE SCOLIOSE

5

L'observation de la colonne vertébrale statique puis lors d'une flexion antérieure permet de déceler de possibles malformations et peut nécessiter des examens complémentaires.

9

LE CERTIFICAT MEDICAL

A l'issue de tous ces examens, le médecin du sport peut se prononcer sur l'aptitude du sportif et délivrer un certificat de non contre indication à la pratique du sport ou demander un bilan complémentaire dans le cadre d'inaptitude totale ou partielle.

8

Constitue une épreuve d'effort de base qui renseigne sur la condition physique et les facultés de récupération.

TEST DE RUFFIER-DICKSON

7

L'E.F.R contrôle les capacités respiratoires restrictives et /ou obstructives (ex : asthme).

L'EXPLORATION FONCTIONNELLE RESPIRATOIRE

6

L'E.C.G DE REPOS

Cet examen sert à vérifier le rythme cardiaque et à déceler certaines anomalies qui déboucheraient sur des examens spécialisés par un cardiologue.